



Programme de Marine Le Pen

- Synthèse -

Notre démarche

Cet exercice de synthèse a pour objectif de recenser les propositions des candidats dont l'impact strictement budgétaire peut être évalué de façon suffisamment précise, selon la méthode que nous retenons pour l'ensemble de nos opérations de chiffrage. Nous ne retenons ici que les mesures d'économies, de dépenses, de hausses et baisses de recettes dont l'impact budgétaire est supérieur à 500M€ et dont la nature et la mise en œuvre sont suffisamment détaillées pour en évaluer l'impact.

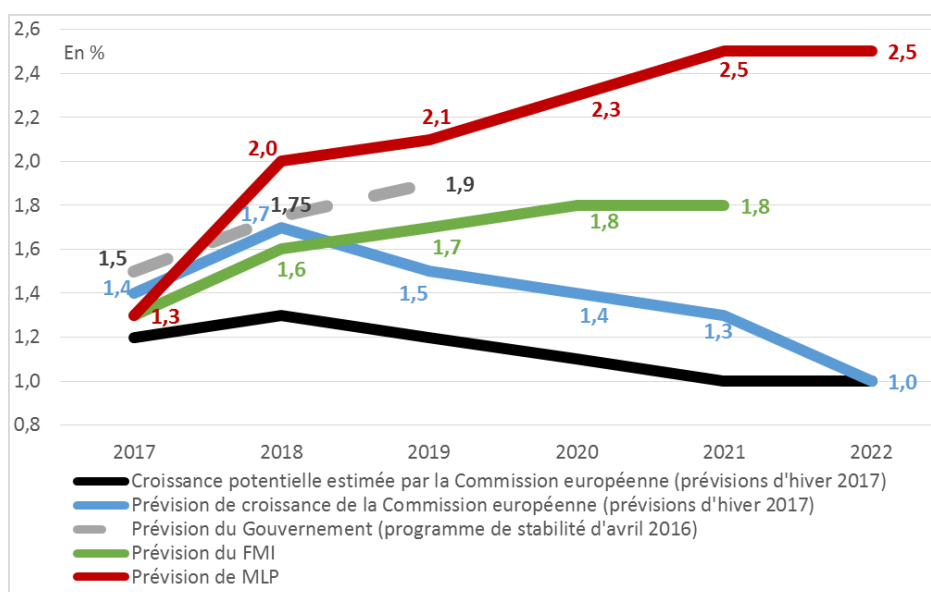
Les montants cumulés correspondent par conséquent à l'ensemble des mesures dont l'impact a pu être évalué, selon ces critères. Ils ne signifient pas que les autres mesures, dont l'impact budgétaire est moins significatif ou dont le niveau de précision n'est pas suffisant, ne produiront pas les effets attendus par les candidats. Une fois précisés, il conviendra alors de les ajouter à ces montants cumulés.

Cette méthode est appliquée de manière rigoureusement identique à l'ensemble des programmes.

1. Prévisions de croissance

Le programme de Marine Le Pen prévoit une croissance augmentant progressivement sur le quinquennat, jusqu'à atteindre 2,5 % en 2022. Ce rythme de croissance n'a pas été observé en France depuis le début des années 2000 et est nettement supérieur à celui prévu par la Commission européenne – qui ne tient pas compte de l'impact de potentielles réformes structurelles. En reprenant les hypothèses de croissance potentielle de la Commission européenne, l'écart de production serait de l'ordre de +4,5 points par rapport au PIB potentiel, soit un niveau jamais atteint en France et en pratique inatteignable¹. Autrement dit, un tel rythme de croissance pour la France par rapport à sa croissance potentielle n'a jamais été atteint – et ne le sera vraisemblablement jamais – sur une durée aussi longue.

Prévision de croissance du programme par rapport à celle de la Commission européenne et du FMI



¹ Cf. notamment « Quel potentiel de rebond pour l'économie française ? », note de conjoncture de mars 2014



Source : Institut Montaigne à partir des documents de la Commission européenne, du programme du candidat et de l'avis du Haut Conseil des finances publiques d'avril 2016 sur le programme de stabilité du même mois.

Note de lecture : la prévision de croissance du candidat est tracée en rouge et peut être comparée à la prévision de croissance de la Commission européenne.

La prévision de croissance de la Commission tracée en bleu correspond au comblement de l'écart de production à l'horizon 2021. Ce scénario est en principe un scénario moyen au regard des données dont on peut disposer aujourd'hui. Un scénario de croissance allant au-delà de ce scénario peut donc être considéré comme optimiste.

La prévision du Gouvernement d'avril 2016 est en gris pointillé. Le dernier point de cette prévision (croissance de 1,9 % pour 2019) a été jugé optimiste par le Haut Conseil des finances publiques en avril 2016. Un scénario de croissance qui dépasse ce point peut dès lors être considéré comme optimiste.

La croissance potentielle (en noir trait plein) représente la croissance moyenne que l'on peut attendre à long terme en France et correspond donc à un scénario de croissance prudent.

Ces hypothèses ne prennent par ailleurs pas en compte l'impact de la sortie de la France de la zone euro et de l'Union européenne. Cet impact, particulièrement négatif sur la croissance, a été évalué par l'Institut Montaigne.



2. Dépenses et prélèvements obligatoires

a) Dépenses nouvelles

Parmi les mesures du programme de Marine Le Pen impactant à la hausse le niveau des dépenses publiques, nous avons fait le choix de retenir les éléments les plus significatifs, dont le chiffrage dépasse 500 M€ par an ou qui sont aisément chiffrables. **Au total, l'accroissement des dépenses pérennes** (celles qui n'ont pas vocation à s'éteindre à l'issue du quinquennat) **devrait atteindre 102 Md€ par an après montée en charge**, au-delà de la trajectoire actuelle (dite tendancielle) d'augmentation de la dépense.

Pour le budget de l'État : l'augmentation des dépenses de défense, pour un total de près de 34,5 Md€ par an en fin de quinquennat ; les mesures en faveur du pouvoir d'achat, notamment la prime de 80 € pour les personnes ayant un revenu de moins de 1 500€ mensuels (14,8 Md€), l'accroissement des dépenses de recherche, pour un montant total de 8 Md€ par an à l'horizon 2022 ; les dépenses relatives à la sécurité intérieure augmenteraient quant à elles de 1,5 à 2 Md€ (places de prisons supplémentaires et accroissement du nombre de postes dans la Gendarmerie, les douanes et la police nationale).

- **Pour la sécurité sociale** : l'augmentation de certaines prestations sociales, notamment les prestations handicap (pour un peu plus de 2 Md€), la diminution de l'âge de départ à la retraite (27 Md€) ou encore la création d'une cinquième branche dédiée à la dépendance (9,2Md€).

b) Économies

Les économies projetées s'établissent à un niveau assez faible : 1,6 Md€. Elles ne concernent que les dépenses de médicament (de l'ordre de 1 Md€ par an à l'horizon 2022) et l'Aide médicale d'État (AME) (0,6 Md€).

c) Perte de recettes

Hors nouvelle taxe sur les importations, les recettes diminueraient de 18 Md€ à l'horizon 2022, en particulier les impôts sur les ménages, avec une baisse d'impôt sur le revenu (6,5 Md€) et une baisse des droits de mutations (1,3 Md€). Pour les entreprises, une baisse de 2,8 Md€ environ de l'impôt sur les sociétés est prévue ainsi que la défiscalisation des heures supplémentaires (4,5 Md€ par an).

d) Augmentations d'impôts

Les diminutions de recettes prévues seraient compensées par une hausse des droits d'importations, jusqu'à 20 Md€, sans tenir compte de la baisse des importations qui ne manquerait pas d'en résulter, sans tenir compte non plus de la sortie de la zone euro et de l'Union européenne, qui conduirait probablement elle aussi à diminuer fortement les importations.



Synthèse des propositions les plus importantes pour les finances publiques

1) **Nouvelles dépenses : 102 Md€**

- **Augmenter de 30 % les dépenses de recherche publique pour le porter à 1 % du PIB (8 Md€):**
 - En se basant sur la dépense publique actuelle en matière de recherche, incluant les universités et les laboratoires publics, qui représentent une dépense annuelle de 26,8 M€, on peut considérer que l'augmentation est de **8 Md€ annuels**
 - L'augmentation pourrait être légèrement moindre car le périmètre de la dépense utilisé pour le calcul retient des coûts d'enseignement supérieur qui ne sont pas directement des dépenses de recherche. Cependant, afin de produire une recherche plus intense, et sans « importer » de chercheurs étrangers, il faudra augmenter proportionnellement les coûts de formation de chercheurs français, nous avons donc choisi de retenir une enveloppe globale incluant la formation.
 - Marine le Pen ne chiffre pas cette dépense ;
- **Augmenter l'allocation adulte handicapé de 20 % (2,1 Md€)**
 - La dépense d'aide aux adultes handicapés est de 10,5 Md€ dans la loi de finances 2017. Son augmentation de 20 % représente par conséquent une dépense supplémentaire de **2,1 Md€ par an** ;
 - Marine le Pen chiffre cette mesure à 1,6 Md€, ce qui est sous-évalué et s'explique sans doute par le fait qu'avant la réforme de 2017, l'AAH représentait 8 Md€, si on ne compte pas dans la dépense les autres formes d'incitations à la reprise à l'emploi des handicapés.
- **Renforcer les moyens de sécurité intérieure (3 Md€) :**
 - Réarmer massivement la police et la gendarmerie et augmenter les effectifs de 15 000 personnes coûterait de l'ordre de **740 M€ par an**, sur la base des dépenses actuelles (13,2 Md€ pour 250 000 policiers et gendarmes) et d'une augmentation proportionnelle ;
 - Créer 6 000 postes de douaniers coûterait **560 M€ par an** sur la base de coûts actuels de 1,6 Md€ de dépense pour 16 700 douaniers ;
 - Créer 40 000 places de prison en 5 ans coûterait **1,5 Md€** par an en fonctionnement et nécessiterait un investissement de 8,6 M€
- **Augmenter le pouvoir d'achat (16,2 Md€)**
 - Instaurer une « prime de pouvoir d'achat » de 80 € par mois pour les petites retraites et les petits revenus coûterait au moins 20 Md€ par an, sur la base des estimations indiquant que 17,5 millions de français ont aujourd'hui moins de 1500 € de revenu brut mensuel² ; **14,8Md€**
 - Déplafonnement des allocations familiales et indexation sur l'inflation : **800 Md€** ;
 - Revaloriser le minimum vieillesse de 20 % : **600 M€** la base actuelle étant de 3,2 Md€
- **Fixer l'âge de la retraite à 60 ans (27 Md€) :**
 - Cette mesure demanderait, en l'état actuel des finances du système de retraites, un complément par le budget de l'État de 27Md€ par an ;
- **Augmenter les moyens de la Défense à 3 % du PIB (34,5 Md€)**
 - Marine le Pen propose de monter progressivement les moyens de la défense, pour atteindre 3 % du PIB en 2022. Sur la base d'un PIB actuel de 2 250 Md€ environ, la France dépense 42 Md€ pour son programme de défense soit 1,77 % de son PIB. Avec nos estimations du PIB de 2 600 Md€ environ en 2022, cela représente une augmentation de la dépense de l'ordre de 34,5 Md€ annuels en 2022.

² 1500€ correspond au salaire des 4 premiers déciles

(<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000870.pdf>) x le nombre d'emploi total en France (27 M selon les comptes nationaux 2015) + le nombre total de retraité (16M selon <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569360?sommaire=2587886&q=nombre+de+retrait%C3%A9>) x 80€ x 12 = 16,5Md€, soit un peu moins que ce que vous avez mis (ça ne changera pas vraiment le tableau d'ensemble ceci dit...).



- **Aider le logement (au minimum 1,5 Md€) :**
 - Revaloriser les APL jeunes de 25 % : 400 M€, en considérant que les « jeunes » sont les étudiants qui reçoivent 1,5 Md€ des APL aujourd'hui.
 - Gel de la taxe d'habitation et suppression pour les plus faibles revenus : non chiffré, par défaut nous prenons 1Md€, correspondant à moins de 10 % du montant total de la TH ;
 - Financer la rénovation thermique des logements par des prêts publics : 60 M€ ;
- **Aider les agriculteurs (non chiffré)**
 - La candidate ne précise pas sa proposition.
 - Transformer la politique agricole commune en politique agricole française avec le même niveau d'aides : non chiffré (redondant avec le coût de la sortie de l'UE)
- **Améliorer les systèmes de santé (9,1 Md€)**
 - Maintenir les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière (non chiffré, en l'absence de précisions apportées par la candidate)
 - Créer une branche « dépendance » de la sécurité sociale (9,1 Md€ à moyen terme)
- **Durcir les conditions de passage en 6^e (1 Md€)**

Les dépenses publiques du programme de Marine le Pen augmenteraient donc, au-delà de la trajectoire actuelle d'augmentation de la dépense, **de près de 102 Md€ par an à horizon 2022.**

Comme dans l'ensemble des programmes, les propositions annoncées par la candidate impliquent un certain nombre de dépenses supplémentaires. Leur impact n'est pas pris en compte ici, soit faute de précisions suffisantes, soit parce que leur coût, pris individuellement, est inférieur à 500 M€. Au total, elles pourraient cependant peser de façon significative sur les comptes publics.

Il faut ajouter par ailleurs les dépenses « exceptionnelles » de nationalisation d'EDF (3,9 Md€) et des autoroutes (15 à 20 Md€) qui devront être réalisées pendant le quinquennat.

2) Pertes de recettes : 18 Md€

Le programme de Marine le Pen comporte de très nombreuses baisses d'impôts et de recettes pour l'État :

- **Réduire les droits de mutation de 10 % (1,3 Md€)**
 - Les droits de mutation (à titre gratuite ou onéreux) représenteront 13,2 Md€ en 2017 ;
 - Ces recettes seraient par ailleurs réduites par l'augmentation des franchises d'imposition pour les dons entre parents et enfants, et grands-parents et petits enfants, ainsi que la possibilité de faire des donations exonérées plus fréquemment ;
- **Réduire de 10 % l'impôt sur le revenu pour les 3 premières tranches (6,5 Md€) ;**
- **Baisse des impôts locaux (non chiffré) :**
 - Marine le Pen promet une baisse de la taxe d'habitation, la taxe foncière, la cotisation foncière des entreprises, sans préciser l'ampleur de cette baisse ;
- **Exonérations de charges (4,5 Md€)**
 - Marine le Pen propose la défiscalisation des heures supplémentaires (4,5 Md€ par an) ;
- **Améliorer le pouvoir d'achat (2 Md€)**
 - Augmenter progressivement le quotient familial (non précisé) ;
 - Réintroduire la demi-part des veuves et des veufs (800 M€) et la défiscalisation des majorations de pensions pour les familles nombreuses (1,2 Md€) ;
- **Introduire un taux d'impôt sur les sociétés de 24 % pour les PME (2,8 Md€)**
 - Il est proposé d'introduire un taux de 24 % pour les PME, en plus du taux réduit du 15 % pour les TPE. Le taux d'IS a déjà été réduit par le gouvernement actuel et il devrait être de 28 % pour une PME à partir de 2019, nos calculs sont cependant réalisés par rapport au taux actuel de 33,3%.
 - En utilisant les données fournies par la loi de finances pour 2017, on peut estimer à environ 30 Md€ le résultat net des PME qui sera imposé à 28 % (en ne tenant pas compte des modifications de charges ou d'autres impôts qui pourraient modifier sensiblement le résultat



des entreprises). Baisser le taux à 24 % coûterait donc environ 2,8 Md€ par rapport à la trajectoire actuelle à 33,3 %.

- À noter que Marine le Pen estime cette mesure à 5,5 Md€ en surestimant probablement le résultat des PME françaises ;
- **Baisser de 5 % les tarifs de l'électricité et du gaz (900 M€)**
 - Le programme de la candidate prévoit la nationalisation d'EDF (pour indication : pour un coût de 3,9 Md en hypothèse médiane), donc le manque à gagner dû à la baisse des tarifs serait intégralement transmis par l'État, soit en baisse de la valeur de l'entreprise, soit par baisse du niveau de dividende.
 - EDF vend chaque année 165 TWh d'électricité aux tarifs règlementés, en moyenne à 103 € / MWh. Baisser ce prix de 5 % engendrerait donc une perte de 825 M€ ;
 - Engie appartient à l'État à hauteur de 30 %, on peut donc considérer que la perte pour l'État serait de 30 % du manque à gagner et de 100 % de la TVA perdue ;
 - Engie vend 69 TWh de gaz au prix de 46 € HT en moyenne. Une baisse de 5 % engendrerait donc pour l'État une perte de l'ordre de 80 M€ ;

3) Économies : 1,6 Md€

Le programme de Marine le Pen ne comprend que très peu d'économies. Elles sont réalisées sur deux axes particuliers : les suppressions d'aides pour les étrangers et la sortie de l'Union européenne.

- **Suppression de l'aide médicale d'État (600 M€)**
- **Baisses de dépense de sécurité sociale (1 Md€) :**
 - Marine le Pen, outre des rationalisations non précisées, prévoit notamment un plus grand recours aux génériques et le développement de la vente à l'unité. Ces mesures sont fréquemment estimées comme pouvant rapporter 1 Md€ annuel.
- **Sortie de l'Union européenne (nul ou négatif sur la période) :**
 - Si la France sort de l'Union européenne, la France cessera de verser le montant annuel de sa contribution au budget de l'UE, de l'ordre de 21 Md€ ;
 - Elle perdra en revanche le bénéfice des programmes européens. Il est considéré que la France est « contributeur net » à l'Union européenne, payant 6 Md€ de plus que ses retours ;
 - En revanche le gain réalisé en quittant l'UE ne serait pas directement de 6 Md€ car ainsi que le montrent les négociations actuelles avec le Royaume-Uni, il sera nécessaire, en cas de retrait français, de liquider les engagements déjà pris, dont le montant peut se compter en plusieurs dizaines de milliards d'euros : il est donc proposé de ne pas comptabiliser d'économie à ce titre dans le cadre de ce programme ;

4) Hausses de recettes : 20 Md€

Les nouvelles recettes prévues par le programme de Marine le Pen reposent sur de nouvelles taxes :

- **Taxe de 3 % sur les importations (20 Md€)**
 - Les exportations de biens représentent près de 700 Md€ en 2015 en France. Etablir une taxe de 3 % sur ces exportations aurait donc un rendement théorique brut de 20 Md€.
 - Il faut cependant souligner deux effets qui pourraient fortement réduire ce rendement : (i) les biens importés sont souvent des biens intermédiaires qui intègrent ensuite les produits « made in France » et par conséquent les taxer augmenterait le prix des produits français, diminuant leur compétitivité et donc la demande de biens exportés et (ii) des produits de substitution français pourraient être trouvés pour certains produits importés, réduisant d'autant l'assiette de la taxe.
 - Il faut aussi tenir compte du fait que cette taxe, en désaccord avec la plupart des accords commerciaux de la France et de l'UE, contribuerait à isoler la France et voir sans doute ses produits taxés en contrepartie, voire à se faire imposer des sanctions.
- **Taxe sur les travailleurs immigrés :** le rendement de cette taxe n'a pas été chiffré, compte tenu du manque de données sur les paramètres de cette taxe. Compte tenu de la politique migratoire désirée



par le candidat, le produit de cette taxe n'est pas considéré comme déterminant dans l'équation de finances publiques présentée ci-dessus.